Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Développement durable > **Hennessy** s'engage à financer l'accompagnement de ses viticulteurs fournisseurs (...)



Hennessy s'engage à financer l'accompagnement de ses viticulteurs fournisseurs vers une démarche environnementale

mercredi 24 juin 2020, par lpe

Hennessy franchit une nouvelle étape dans l'accompagnement des viticulteurs grâce à la signature d'une convention de partenariat avec les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente-Maritime. Aujourd'hui, 70 % de ses 1600 partenaires sont engagés dans cette démarche. L'objectif est que tous le soient d'ici 2021 et que l'ensemble des exploitations soient certifiées d'ici 2025.

Dans ce cadre, la Maison Hennessy prendra en charge les coûts associés à l'accompagnement proposé par les Chambres et apportera en complément un support dédié dans la mise en œuvre des plans d'actions en vue de l'obtention de la certification.

(Photo : De gauche à droite : Luc Servant, Président de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime, Florent Morillon, Directeur Amont de la Maison Hennessy, Christian Daniau, Président de la Chambre d'agriculture de Charente. @Jonathan Bruneteau)

Vers une viticulture durable

Pour mener à bien son plan ambitieux de transition vers la viticulture durable, la Maison Hennessy a pris l'engagement d'accompagner l'ensemble des viticulteurs travaillant avec elle. En avril 2019, les Rencontres Partenaires avaient été l'occasion de dévoiler la feuille de route pour les dix années à venir. Deux objectifs forts avaient ainsi été posés :

- Supprimer les herbicides : atteindre cet objectif pour ses vignobles d'ici 2021 et soutenir les viticulteurs partenaires pour qu'ils l'atteignent à horizon 2028.
- Faire que l'ensemble des partenaires obtiennent la certification, avec pour points d'étape : 100 % des partenaires engagés en 2021, 50 % certifiés en 2023 et 100 % en 2025.

Une première étape a été franchie lors de la 5e édition du Forum technique de la Maison Hennessy en mai 2019, consacrée au thème « La viticulture durable : de l'ambition à la pratique ». Aujourd'hui, Hennessy va plus loin en signant une convention de partenariat avec les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente-Maritime pour inciter les viticulteurs à se lancer dans l'obtention de la Certification Environnementale Cognac & HVE et les soutenir tout au long de ce processus.

Les deux Chambres proposent une formule en deux temps :

- •Temps 1 Engagement dans le processus : il consiste en une journée de formation collective pour les chefs d'exploitation, réalisée chez Hennessy tous les vendredis, qui permet la réalisation d'un autodiagnostic ainsi que la première définition d'un plan d'action.
- •Temps 2 Accompagnement personnalisé et mise en œuvre d'un plan d'action sur-mesure : chaque

viticulteur est suivi individuellement par un accompagnateur des Chambres d'agriculture. Ils réalisent ensemble un état des lieux de l'exploitation par rapport aux exigences des cahiers des charges puis construisent un plan d'action pour atteindre la certification. Le viticulteur est soutenu par son accompagnateur tout au long du processus. In fine, il est préparé à l'audit, étape de validation de la certification d'une exploitation.

Au terme de ces deux étapes, les viticulteurs peuvent adhérer à la structure collective portée par le BNIC pour l'obtention effective de la certification.

Dans ce cadre, Hennessy s'engage à prendre en charge le coût de l'accompagnement proposé par les Chambres d'agriculture (Cette prise en charge sera rétroactive pour les viticulteurs s'étant déjà engagés dans le processus de certification).

Hennessy propose par ailleurs un support durant la mise en œuvre du plan d'action, qui sera apporté par une équipe dédiée et renforcée.

Cette convention a été signée pour deux campagnes annuelles en 2020 et 2021 et sera renouvelable à l'issue.

Pour rappel, l'objectif de la filière Cognac est de comptabiliser 50 % des surfaces de son vignoble sous certification environnementale Cognac & HVE d'ici 2025.

A propos:

Leader du cognac, la Maison Hennessy rayonne à travers le monde depuis plus de 250 ans avec un savoirfaire d'exception. Née de l'esprit de conquête de son fondateur Richard Hennessy, la marque est présente dans plus de 160 pays.

Première Maison de spiritueux à être certifiée ISO 14001 en 1998, la Maison Hennessy mobilise sa capacité d'innovation et l'ensemble de ses partenaires, acteurs de la filière, pour préserver ce terroir d'exception. Fleuron du Groupe LVMH, la Maison Hennessy est un contributeur majeur au commerce extérieur français. Elle exporte 99% de sa production et participe au rayonnement de l'hexagone à l'international.